



N° de résolution
ou annotation



MUNICIPALITÉ DE SAINT-POLYCARPE

PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. VAUDREUIL-SOULANGES
MUNICIPALITÉ DE SAINT-POLYCARPE

Séance ordinaire du 20 novembre 2017

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Saint-Polycarpe tenue le 20 novembre 2017, à 19 h 30, à la salle communautaire du Centre sportif Soulanges, 2^e étage, située au 100, rue des Loisirs à Saint-Polycarpe.

Sont présents à cette séance les membres du conseil François Lalonde, Pascal Pilon, Pierre Régimbald, François Perreault, Normand Vincent et Roger Bourbonnais formant quorum sous la présidence du maire Jean-Yves Poirier.

Sont également présents Éric Lachapelle, directeur général et secrétaire-trésorier et Me Kim Verdant-Dumouchel, adjointe au directeur général et secrétaire-trésorier et responsable du greffe et des communications.

ASSERMENTATION DES NOUVEAUX ÉLUS

Les nouveaux élus sont assermentés séance tenante et procèdent à la signature de leur assermentation.

2017-11-287

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le maire Jean-Yves Poirier procède à la lecture de l'ordre du jour préparé pour la séance ordinaire du 20 novembre 2017.

Il est proposé par le conseiller François Lalonde,
appuyé par le conseiller Pierre Régimbald
ET RÉSOLU

D'ADOPTER l'ordre du jour de la séance ordinaire du 20 novembre 2017, tel que préparé, à savoir :

1. **OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE**
2. **ASSERMENTATION DES NOUVEAUX ÉLUS**
3. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
4. **LÉGISLATIF**
 - 4.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 octobre 2017
 - 4.2 Adoption du calendrier des séances du conseil pour l'année 2018
 - 4.3 Nomination d'un maire suppléant pour la période du 20 novembre 2017 au 31 décembre 2018
 - 4.4 Nomination d'un représentant de la Municipalité et d'un substitut à la MRC de Vaudreuil-Soulanges
 - 4.5 Formation des différents comités pour la période du 20 novembre 2017 au 31 décembre 2018
 - 4.6 Fixation de la date de la séance extraordinaire sur le budget 2018
 - 4.7 Dépôt des déclarations des intérêts pécuniaires des membres du conseil
5. **RESSOURCES HUMAINES**
 - 5.1 Adhésion à un contrat d'assurance collective



N° de résolution
ou annotation



MUNICIPALITÉ DE SAINT-POLYCARPE

6. FINANCES

- 6.1 Approbation de la liste de déboursés et transferts budgétaires numéro 2017-11
- 6.2 Approbation du compte de dépenses du directeur général et secrétaire-trésorier – septembre et octobre 2017
- 6.3 État relatif à la vente des immeubles pour défaut de paiement de taxes municipales
- 6.4 Paiement des allocations de départ aux élus suite à l'élection 2017
- 6.5 Modification des signataires des chèques et documents bancaires
- 6.6 Affectation d'un montant du surplus accumulé au budget courant

7. TRAVAUX PUBLICS

- 7.1 Contrat de déneigement entre la Municipalité de Saint-Polycarpe et la Caisse Desjardins de Vaudreuil-Soulanges
- 7.2 Correction – Résolution 2017-10-273
- 7.3 Ordre de changement numéro 9 - Amec
- 7.4 Regroupement municipal d'appel d'offres - achat des bacs de 45 litres et des mini-bacs de cuisine pour les matières organiques
- 7.5 Décompte progressif No.3 final – Les Entreprises C. Sauvé inc. – stabilisation du talus de la rivière Delisle
- 7.6 Ouverture de la soumission sur invitation 2017-010-TP et octroi de contrat – réfection du ponceau de la montée Léger
- 7.7 Octroi de contrat - Contrôle animalier sur le territoire de la municipalité
- 7.8 Demande d'aide financière – Fonds de la sécurité routière

8. SPORTS, LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

- 8.1 Création et mise sur pied d'un comité de pilotage MADA
- 8.2 Demande d'aide financière – Club de l'Âge d'Or de Saint-Polycarpe
- 8.3 Demandes d'aide financière diverses

9. RÈGLEMENTS

- 9.1 Avis de motion et présentation – Règlement établissant les taux de la taxe foncière générale et des services municipaux pour l'année d'imposition 2018
- 9.2 Avis de motion et présentation – Règlement d'emprunt décrétant une dépense et un emprunt n'excédant pas 2 143 000 \$ pour la construction, la réfection, l'entretien et la mise à niveau des infrastructures municipales
- 9.3 Avis de motion et présentation - Règlement modifiant le Règlement numéro 133-2014-01 relatif à l'usage des systèmes de traitement tertiaire de désinfection par rayonnement ultraviolet sur le territoire de la Municipalité de Saint-Polycarpe

10. AFFAIRES DIVERSES

- 10.1 Résolution d'appui - Projet de législation québécois sur la prévention des dommages aux infrastructures souterraines
- 10.2 Renouvellement de l'adhésion à la Fédération québécoise des municipalités
- 10.3 Motion de félicitations – Stéphane Lanthier

11. PAROLE AUX CONSEILLERS

12. PAROLE AU MAIRE

13. PÉRIODE DE QUESTIONS

14. LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.



N° de résolution
ou annotation

2017-11-289

2017-11-290



MUNICIPALITÉ DE SAINT-POLYCARPE

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 2 OCTOBRE 2017

Conformément à l'article 201 du *Code municipal*, le procès-verbal de la séance ordinaire du 2 octobre 2017 est déposé devant ce conseil.

Il est proposé par le conseiller Pascal Pilon,
appuyé par le conseiller François Perreault
ET RÉSOLU

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance ordinaire du 2 octobre 2017.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

ADOPTION DU CALENDRIER DES SÉANCES DU CONSEIL POUR L'ANNÉE 2018

CONSIDÉRANT QUE l'article 148 du *Code municipal* prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

EN CONSÉQUENCE,

il est proposé par le conseiller Roger Bourbonnais,
appuyé par le conseiller Normand Vincent
ET RÉSOLU

QUE le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2018, qui se tiendront les deuxièmes lundis de chaque mois et qui débiteront à 19 h 30 à la salle communautaire du Centre sportif Soulanges situé au 100, rue des Loisirs à Saint-Polycarpe (exceptionnellement le troisième lundi pour le mois de janvier) ; si le jour fixé se trouve être un jour de fête, la séance ordinaire sera tenue le jour juridique suivant :

- Lundi le 15 janvier 2018
- Lundi le 12 février 2018
- Lundi le 12 mars 2018
- Lundi le 9 avril 2018
- Lundi le 14 mai 2018
- Lundi le 11 juin 2018
- Lundi le 9 juillet 2018
- Lundi le 13 août 2018
- Lundi le 10 septembre 2018
- Mardi le 9 octobre 2018
- Lundi le 12 novembre 2018
- Lundi le 10 décembre 2018

QU'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié par le directeur général et secrétaire-trésorier, conformément au *Code municipal*.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

NOMINATION DU MAIRE SUPPLÉANT POUR LA PÉRIODE DU 20 NOVEMBRE 2017 AU 31 DÉCEMBRE 2018

Conformément à l'article 116 du *Code municipal*,

Il est proposé par le conseiller François Perreault,
appuyé par le conseiller François Lalonde
ET RÉSOLU

QUE le conseiller Normand Vincent soit nommé maire suppléant pour la période du 20 novembre 2017 au 31 décembre 2018.



ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

N° de résolution
2017-11-291

**NOMINATION D'UN REPRÉSENTANT DE LA MUNICIPALITÉ ET D'UN
SUBSTITUT À LA MRC VAUDREUIL-SOULANGES**

Il est proposé par le conseiller Roger Bourbonnais,
appuyé par le conseiller Pierre Régimbald
ET RÉSOLU

QUE Jean-Yves Poirier, maire, soit nommé représentant de la Municipalité
de Saint-Polycarpe à la MRC de Vaudreuil-Soulanges pour la période du 20
novembre 2017 au 31 décembre 2018;

QUE le conseiller Normand Vincent, maire suppléant, soit nommé substitut
au représentant de la Municipalité de Saint-Polycarpe à la MRC de Vaudreuil-
Soulanges pour la période du 20 novembre 2017 au 31 décembre 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2017-11-292

**FORMATION DES DIFFÉRENTS COMITÉS POUR LA PÉRIODE DU
20 NOVEMBRE 2017 AU 31 DÉCEMBRE 2018**

Conformément à l'article 82 du *Code municipal*, le conseil souhaite nommer
des membres du conseil aux comités ci-dessous:

Il est proposé par le conseiller Normand Vincent,
appuyé par le conseiller François Lalonde
ET RÉSOLU

QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Polycarpe procède à la formation
des comités pour la période du 20 novembre 2017 au 31 décembre 2018, à
savoir :

COMITÉS	MEMBRES
Administration et finances	François Perreault Normand Vincent Roger Bourbonnais
Sécurité publique	François Lalonde François Perreault Roger Bourbonnais
Services urbains	François Lalonde Pascal Pilon Pierre Régimbald
Sports, loisirs, culture et vie communautaire	Pascal Pilon Pierre Régimbald Normand Vincent
Comité consultatif d'urbanisme (CCU)	Pascal Pilon Pierre Régimbald

DE DÉSIGNER Roger Bourbonnais à titre de représentant auprès de l'Office
municipal d'habitation pour la période du 20 novembre 2017 au 31 décembre
2017;

DE DÉSIGNER Pierre Régimbald à titre de représentant auprès de la
Résidence de la Seigneurie de Soulanges pour la période du 20 novembre
2017 au 31 décembre 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.



2017-11-293

N° de résolution
ou annotation



MUNICIPALITÉ DE SAINT-POLYCARPE

SÉANCE EXTRAORDINAIRE SUR LE BUDGET 2018

Il est proposé par le conseiller Pascal Pilon,
appuyé par le conseiller François Lalonde
ET RÉSOLU

QUE la séance extraordinaire sur le budget 2018 soit fixée au lundi 11 décembre 2017 à 19 h, à la salle communautaire du Centre sportif Soulanges, 2e étage, située au 100, rue des Loisirs à Saint Polycarpe.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

DÉPÔT DES DÉCLARATIONS DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES

Conformément à l'article 357 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* (L.R.Q., chapitre E-2.2), chacun des membres du conseil de la Municipalité de Saint-Polycarpe dépose une déclaration mentionnant l'existence des intérêts pécuniaires qu'il a dans des immeubles situés sur le territoire de la municipalité et de la municipalité régionale de comté.

2017-11-294

ADHÉSION À UN CONTRAT D'ASSURANCE COLLECTIVE

ATTENDU QUE la Fédération québécoise des municipalités (FQM) a procédé à un appel d'offres et que suite à ce processus, elle est « preneur » d'un contrat d'assurance-collective auprès de La Capitale, lequel s'adresse aux employés des municipalités, MRC et organismes municipaux;

ATTENDU QUE le *Code municipal* permet à une municipalité d'adhérer à un tel contrat;

ATTENDU QUE la FQM a transmis à la municipalité les coûts de la prime qui lui sera applicable pour l'année 2018 et qu'en conséquence, la Municipalité désire y adhérer et qu'elle s'engage à en respecter les termes et conditions;

ATTENDU QUE la date de mise en vigueur du contrat est le 1er janvier 2018;

il est proposé par le conseiller François Perreault,
appuyé par le conseiller Roger Bourbonnais
ET RÉSOLU

QUE la Municipalité adhère au contrat d'assurance-collective souscrit par la FQM pour la période prenant effet au 1er janvier 2018 et qu'elle s'engage ensuite à lui donner un préavis d'une année avant de quitter ce regroupement;

QUE la Municipalité autorise la FQM et ses mandataires FQM Assurance et AON Hewitt à avoir accès à son dossier d'assurance collective auprès de l'assureur dans le respect des règles de protection des renseignements personnels;

QUE la Municipalité accorde à la FQM et ses mandataires désignés (actuellement FQM Assurance et Aon Hewitt) le mandat d'agir à titre d'expert conseil et courtier exclusif en assurance collective et qu'elles soient les seules personnes attitrées et autorisées à représenter celle-ci auprès de l'assureur désigné relativement à l'application du régime d'assurance collective;

QUE la présente résolution ne limite en rien le droit de la FQM de révoquer ses mandataires désignés et y substituer un autre;

QUE la présente résolution soit immédiate et révoque tout autre mandat accordé antérieurement, sans autre avis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.



2017-11-295

N° de résolution
ou annotation



MUNICIPALITÉ DE SAINT-POLYCARPE

APPROBATION DE LA LISTE DE DÉBOURSÉS ET TRANSFERTS BUDGÉTAIRES 2017-11

ATTENDU les listes des comptes payés et à payer déposées lors de la présente séance du conseil;

ATTENDU qu'il y a lieu de déposer les transferts budgétaires du mois d'octobre 2017;

il est proposé par le conseiller Normand Vincent,
appuyé par le conseiller François Perreault
ET RÉSOLU

D'APPROUVER les comptes payés et à payer tels que déposés dans le document no. 2017-11 à la présente séance ordinaire;

D'AUTORISER les paiements des comptes inscrits à la liste no. 2017-11 totalisant un montant de 469 076,87 \$ par le directeur général et secrétaire-trésorier:

- chèques émis de la municipalité :	303 073,13 \$
- chèque émis du Centre Sportif Soulanges :	31 557,94 \$
- paiements électroniques par Accès D Affaires de Desjardins :	67 415,26 \$
- salaires nets :	67 030,54 \$

D'AUTORISER les transferts budgétaires déposés à la présente séance du conseil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2017-11-296

APPROBATION DU COMPTE DE DÉPENSES DU DIRECTEUR GÉNÉRAL ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIER POUR LES MOIS DE SEPTEMBRE ET OCTOBRE 2017

Les comptes de dépenses d'Éric Lachapelle, directeur général et secrétaire-trésorier, totalisant 476,42 \$ pour les mois de septembre et octobre 2017, sont déposés devant ce conseil.

Il est proposé par le conseiller François Lalonde,
appuyé par le conseiller Pascal Pilon
ET RÉSOLU

D'APPROUVER les comptes de dépenses des mois de septembre et octobre 2017 d'Éric Lachapelle, directeur général et secrétaire-trésorier;

D'AUTORISER le paiement de 476,42 \$ à Éric Lachapelle, directeur général et secrétaire-trésorier;

D'AUTORISER cette dépense et le paiement par le directeur général et secrétaire-trésorier à même le poste budgétaire numéro 02-130-00-310.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2017-11-297

ÉTAT RELATIF À LA VENTE DES IMMEUBLES POUR DÉFAUT DE PAIEMENT DE TAXES MUNICIPALES

Conformément aux articles 1022 à 1024 du *Code municipal*, le directeur général et secrétaire-trésorier soumet au conseil municipal l'état relatif à la vente des immeubles pour défaut de paiement de taxes municipales;

il est proposé par le conseiller François Perreault,
appuyé par le conseiller Normand Vincent
ET RÉSOLU



N° de résolution
ou annotation



MUNICIPALITÉ DE SAINT-POLYCARPE

D'APPROUVER l'état relatif à la vente des immeubles pour défaut de paiement de taxes municipales;

D'AUTORISER le directeur général et secrétaire-trésorier à transmettre à la MRC de Vaudreuil Soulanges l'état relatif à la vente des immeubles pour défaut de paiement de taxes municipales ;

DE MANDATER Marie-Andrée Daoust et Kim Verdant-Dumouchel afin de représenter la Municipalité de Saint-Polycarpe lors de la vente des immeubles pour défaut de paiement de taxes municipales en avril 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2017-11-298

PAIEMENT DES ALLOCATIONS DE DÉPART DES ÉLUS SUITE À L'ÉLECTION 2017

ATTENDU l'élection municipale 2017 au cours de laquelle plusieurs membres du conseil municipal ont quitté ou n'ont pas été réélus;

ATTENDU que l'article 30,1 de la *Loi sur le traitement des élus municipaux* prévoit l'obligation pour la Municipalité de verser à ces derniers un montant à titre d'allocation de départ;

il est proposé par le conseiller Roger Bourbonnais,
appuyé par le conseiller Pierre Régimbald
ET RÉSOLU

D'AUTORISER le directeur général et secrétaire-trésorier à procéder au paiement des allocations de départ aux élus sortant à même le poste budgétaire 02-110-00-134.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2017-11-299

MODIFICATION DES SIGNATAIRES DES CHÈQUES ET DES DOCUMENTS BANCAIRES

ATTENDU qu'il y a lieu de modifier les personnes autorisées à signer les chèques et documents bancaires compte tenu de l'élection 2017 et de la réorganisation administrative ayant eu lieu au courant de l'année 2017;

ATTENDU qu'il y a lieu de nommer un conseiller comme signataire suppléant au maire;

ATTENDU qu'il y a lieu de nommer un signataire suppléant au directeur général;

il est proposé par le conseiller Pascal Pilon,
appuyé par le conseiller Normand Vincent
ET RÉSOLU

DE RÉVOQUER Mesdames Line Allard et Marie-Andrée Daoust à titre de signataire des chèques et documents bancaires;

D'AUTORISER les personnes suivantes à signer les chèques et documents bancaires :

Signataire autorisé	Signataire suppléant
Jean-Yves Poirier, maire	François Perreault, conseiller
Éric Lachapelle, directeur général et secrétaire-trésorier	Anne-Marie Duval, directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.



2017-11-300

N° de résolution
ou annotation



MUNICIPALITÉ DE SAINT-POLYCARPE

AFFECTATION D'UN MONTANT DU SURPLUS ACCUMULÉ AU BUDGET COURANT

Il est proposé par le conseiller François Perreault,
appuyé par le conseiller Roger Bourbonnais
ET RÉSOLU

D'AFFECTER un montant de 240 000 \$ du surplus accumulé au budget courant, conformément au budget 2017.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2017-11-301

CONTRAT DE DÉNEIGEMENT ENTRE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-POLYCARPE ET CAISSE DESJARDINS DE VAUDREUIL-SOULANGES

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Polycarpe a octroyé un contrat de déneigement, entre autres pour le stationnement arrière de l'Hôtel de ville et le stationnement contigu de la Caisse Desjardins de Vaudreuil-Soulanges,

Il est proposé par le conseiller Normand Vincent,
appuyé par le conseiller Pierre Régimbald
ET RÉSOLU

DE CONCLURE un contrat de déneigement pour la saison hivernale 2017-2018 entre la Municipalité de Saint-Polycarpe et Caisse Desjardins de Vaudreuil-Soulanges.

DE FACTURER Caisse Desjardins de Vaudreuil-Soulanges au montant de 2 538,65 \$, incluant les taxes applicables, payable en deux versements égaux soient les 15 novembre 2017 et le 15 mars 2018;

D'AUTORISER le directeur général et secrétaire-trésorier à signer le contrat de déneigement ou tout document donnant plein effet à la présente.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2017-11-302

CORRECTION DE LA RÉOLUTION 2017-10-273 ADOPTÉE PAR LE CONSEIL MUNICIPAL LORS DE LA SÉANCE DU 2 OCTOBRE 2017

ATTENDU que le conseil municipal a adopté la résolution 2017-10-273 lors de la séance du 2 octobre 2017;

ATTENDU que l'un des montants indiqués dans la résolution est erroné puisqu'on aurait dû lire que le conseil autorisait un paiement total de 69 496,12\$ et non de 103 758,25\$;

ATTENDU qu'il y a lieu de corriger la résolution par l'adoption d'une nouvelle résolution;

il est proposé par le conseiller François Perreault,
appuyé par le conseiller Normand Vincent
ET RÉSOLU

D'APPROUVER l'ordre de changement numéro 1 de Ali Construction inc. dans le cadre de la réfection du chemin Élie-Auclair pour un montant total de 34 262,13\$, incluant les taxes applicables. Cet ordre de changement numéro 1 correspond à l'ajout de 2 mètres linéaires aux travaux initiaux prévus;

D'AUTORISER le directeur général et secrétaire-trésorier, Éric Lachapelle à signer l'ordre de changement numéro 1;



N° de résolution
ou annotation



MUNICIPALITÉ DE SAINT-POLYCARPE

D'APPROUVER le décompte provisoire daté du 19 septembre 2017 de Ali Construction inc. au montant de 69 496,12\$, incluant les taxes applicables, relativement aux travaux de réfection du chemin Élie-Auclair;

D'AUTORISER le paiement total au montant de 69 496,12 \$, incluant les taxes applicables, à l'entreprise Ali Construction inc. par le directeur général et secrétaire-trésorier à même le Règlement d'emprunt 143-2016.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2017-11-303

ORDRE DE CHANGEMENT NUMÉRO 9 – AMEC

ATTENDU qu'il y a eu des interventions sur notre réseau d'eau potable en date du 14 et 24 août dernier;

ATTENDU que l'exécution de ces interventions ont été approuvées par le directeur général et secrétaire-trésorier;

ATTENDU que cet ordre de changement numéro 9 correspond à un nettoyage de pompe et à la mesure de pression de borne fontaine;

il est proposé par le conseiller Pierre Régimbald,
appuyé par le conseiller François Lalonde
ET RÉSOLU

D'APPROUVER l'ordre de changement numéro 9 d'Amec Foster Wheeler, dans le cadre de l'opération des installations de traitement de l'eau potable et des eaux usées pour un montant total de 133,37 \$, incluant les taxes applicables;

D'AUTORISER le directeur général et secrétaire-trésorier, Éric Lachapelle, à signer l'ordre de changement numéro 9.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2017-11-304

REGROUPEMENT MUNICIPAL D'APPEL D'OFFRES POUR L'ACHAT DE BACS DE 45 LITRES ET DE MINI-BACS DE CUISINE

ATTENDU que la MRC de Vaudreuil-Soulanges s'est dotée d'un Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) 2016-2020 en application de la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles et du Plan d'action 2011-2015 y étant relié;

ATTENDU que la Municipalité entend débiter la collecte des matières organiques au cours de l'année 2018;

ATTENDU que la Municipalité doit faire l'achat de bacs bruns roulants et de bacs de cuisine;

ATTENDU qu'un regroupement municipal se met en place afin de procéder à un appel d'offres groupé pour faire l'achat des bacs susmentionnés;

il est proposé par le conseiller François Perreault,
appuyé par le conseiller Roger Bourbonnais
ET RÉSOLU

D'ACCEPTER que la Municipalité fasse partie de regroupement municipal qui procédera à un appel d'offres groupé relativement à l'achat des bacs bruns roulants et des bacs de cuisine pour la collecte des matières organiques.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.



2017-11-305

N° de résolution
ou annotation



MUNICIPALITÉ DE SAINT-POLYCARPE

DÉCOMPTÉ PROGRESSIF NO.3 FINAL – LES ENTREPRISES C. SAUVÉ INC. - STABILISATION DU TALUS DE LA RIVIÈRE DELISLE

ATTENDU que Les Entreprises C. Sauvé Inc. ont été mandatées dans le dossier de réalisation de travaux de stabilisation du talus de la rivière Delisle;

ATTENDU que les travaux sont maintenant finalisés et approuvés par le surveillant de chantier, Tetra Tech QI inc.;

ATTENDU qu'une retenue de 5 % est maintenant payable au montant de 2 045,08 \$;

ATTENDU que la firme Tetra Tech QI inc. nous recommande de procéder au paiement de la retenue du décompte progressif No.3 final;

ATTENDU que la dépense a déjà été prévue au budget 2016;

Il est proposé par le conseiller François Lalonde,
appuyé par le conseiller Pierre Régimbald
ET RÉSOLU

D'APPROUVER le décompte progressif No.3 final de Les Entreprises C. Sauvé Inc. pour les travaux de stabilisation du talus de la rivière Delisle au montant de 2 045,08 \$, taxes incluses;

D'AUTORISER le directeur général et secrétaire-trésorier à effectuer le paiement au montant total et final de 2 045,08 \$, taxes incluses, à Les Entreprises C. Sauvé Inc.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2017-11-306

OUVERTURE DE LA SOUMISSION SUR INVITATION 2017-010-TP ET OCTROI DE CONTRAT – RÉFECTION DU PONCEAU DE LA MONTÉE LÉGER

ATTENDU que suite à une demande de soumission sur invitation pour la réfection du ponceau de la Montée Léger, l'ouverture des soumissions s'est tenue le 19 octobre 2017 à 10h01;

ATTENDU que le budget estimé a été établi au montant de 75 000 \$, incluant les taxes applicables;

ATTENDU que les soumissions suivantes ont été déposées:

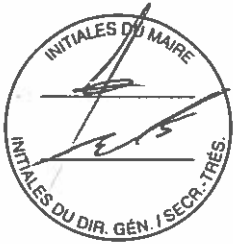
Entreprises	Montant incluant les taxes
Les Entreprises C. Sauvé inc.	55 587,58 \$
Construction J.P. Roy inc.	108 068,80 \$
Lavigne Excavation inc.	48 381,48 \$
Pavages Vaudreuil Ltée	84 311,17 \$

ATTENDU que la firme Les Services EXP inc. a analysé les soumissions déposées et a confirmé que celles-ci étaient conformes;

ATTENDU que la firme Les Services EXP inc. recommande que le contrat soit octroyé au plus bas soumissionnaire, soit Lavigne Excavation inc.;

il est proposé par le conseiller Normand Vincent,
appuyé par le conseiller François Perreault
ET RÉSOLU

DE MANDATER Lavigne Excavation inc. pour la réfection du ponceau de la montée Léger au montant de 48 381,48\$, incluant les taxes applicables, selon les termes et conditions énoncés dans sa soumission;



N° de résolution
ou annotation



MUNICIPALITÉ DE SAINT-POLYCARPE

D'AUTORISER une dépense maximale de 48 381,48\$ taxes incluses à même le poste budgétaire numéro 02-320-00-529.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2017-11-307

OCTROI DE CONTRAT - CONTRÔLE ANIMALIER SUR LE TERRITOIRE

ATTENDU que l'entente liant la municipalité à l'entreprise Centre canin du Suroit 2006 relativement au contrôle animal sur le territoire prendra fin le 31 décembre 2017;

ATTENDU que l'entreprise Centre canin du Suroit 2006 a fait parvenir une offre de services proposant les mêmes tarifs et les mêmes services que ceux de 2017, soit des services de patrouille ainsi que la gestion des plaintes et des appels 24 heures par jour, 7 jours par semaine;

il est proposé par le conseiller Pascal Pilon,
appuyé par le conseiller Pierre Régimbald
ET RÉSOLU

D'ACCEPTER l'offre de services de Centre canin du Suroit 2006 pour un montant mensuel de 400 \$, excluant les taxes applicables, pour l'année 2018 à même le poste budgétaire 02-230-10-451;

D'AUTORISER le directeur général et secrétaire-trésorier, Éric Lachapelle, à signer tout document nécessaire afin de donner plein effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2017-11-308

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – FONDS DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

ATTENDU les demandes des citoyens afin d'améliorer la sécurité routière sur le territoire de la municipalité de Saint-Polycarpe;

il est proposé par le conseiller Roger Bourbonnais,
appuyé par le conseiller François Perreault
ET RÉSOLU

DE PRODUIRE une demande d'aide financière au Fonds de la sécurité routière du Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports;

D'AUTORISER le directeur général et secrétaire-trésorier, Éric Lachapelle, à signer la demande d'aide financière et tout document nécessaire afin de donner plein effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2017-11-309

CRÉATION ET MISE SUR PIED D'UN COMITÉ DE PILOTAGE POUR LA DÉMARCHE MUNICIPALITÉ AMIE DES AÎNÉS (MADA)

ATTENDU que la Municipalité de Saint-Polycarpe a initié une démarche MADA en septembre 2016 par la résolution 2016-09-306;

ATTENDU que la Municipalité de Saint-Polycarpe doit, dans ce cadre, créer et mettre sur pied un comité de pilotage MADA;

ATTENDU que Monsieur Jean-Yves Poirier a été nommé responsable du dossier « Aînés » pour la municipalité par la résolution 2016-09-306;



N° de résolution
ou annotation



MUNICIPALITÉ DE SAINT-POLYCARPE

ATTENDU que Monsieur Jean-Yves Poirier souhaite que le dossier « Aînés » soit désormais confié à un conseiller;

ATTENDU que Monsieur Martin Desrosiers a été nommé intervenant de la municipalité relativement au programme MADA par la résolution 2016-09-306;

ATTENDU que Madame Pierrette Coderre Legault et Monsieur Maurice Ravary sont des citoyens représentants des aînés;

ATTENDU que Linda Leduc est organisatrice communautaire pour le CISSS de la Montérégie-Ouest;

ATTENDU que Élyse Lapointe est conseillère en promotion de la santé pour le CISSS de la Montérégie-Ouest;

ATTENDU que Josée Champagne est représentante de la Table de concertation des aînés de Vaudreuil-Soulanges;

il est proposé par le conseiller François Perreault,
appuyé par le conseiller François Lalonde
ET RÉSOLU

DE NOMMER Normand Vincent, conseiller municipal, à titre de responsable du dossier « Aînés » pour la Municipalité;

DE CRÉER ET METTRE SUR PIED un comité de pilotage MADA constitué des membres suivants : Normand Vincent, Martin Desrosiers, Pierrette Coderre Legault, Maurice Ravary, Linda Leduc, Élyse Lapointe et Josée Champagne.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2017-11-310

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE DU CLUB DE L'ÂGE D'OR DE SAINT-POLYCARPE

ATTENDU que le Club de l'Âge d'Or de Saint-Polycarpe a déposé à la Municipalité une demande d'aide financière;

il est proposé par le conseiller Pierre Régimbald,
appuyé par le conseiller Pascal Pilon
ET RÉSOLU

D'OCTROYER une aide financière de 106,50 \$ au Club de l'Âge d'or Saint-Polycarpe pour la consommation de divers produits au Centre sportif Soulanges;

D'AUTORISER la dépense de cette aide financière à même le poste budgétaire numéro 02-701-20-970.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

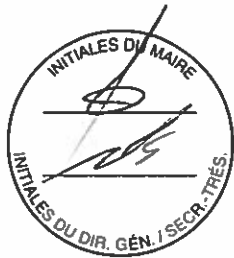
2017-11-311

DEMANDES D'AIDE FINANCIÈRE PRÉSENTÉES À LA MUNICIPALITÉ ENTRE LE 2 OCTOBRE 2017 ET LE 8 NOVEMBRE 2017

ATTENDU que les demandes d'aide financière seront désormais étudiées par le comité Sports, loisirs, culture et vie communautaire de la Municipalité;

ATTENDU que pour la période du 2 octobre 2017 au 8 novembre 2017, les organisations ou personnes suivantes ont présenté une demande d'aide financière :

- Prêt d'Honneur;
- Maison des soins palliatifs de Vaudreuil-Soulanges;



N° de résolution
ou annotation



MUNICIPALITÉ DE SAINT-POLYCARPE

- École secondaire Soulanges pour un voyage de coopération internationale;
- Opération Nez Rouge.
- Ronronne avec moi;
- Campagne 2017-2018 de Centraide;
- Association régionale de camping caravaning;
- Association pulmonaire du Québec;
- Société d'histoire et de généalogie de la Nouvelle-Longueuil.

il est proposé par le conseiller François Lalonde,
appuyé par le conseiller Normand Vincent
ET RÉSOLU

DE STATUER sur les demandes d'aide financière de la manière suivante :

Demandeur	Décision du conseil
Prêt d'Honneur	Refus
Maison des soins palliatifs de Vaudreuil-Soulanges	Accordée pour 50 \$
École secondaire Soulanges pour un voyage de coopération internationale	Accordée pour 100 \$/étudiant pour un total de 500 \$
Opération Nez Rouge	Refus
Société d'histoire et de généalogie de la Nouvelle-Longueuil	Accordée pour 400\$ dont 200 \$ en achat de publicité dans le journal du demandeur
Ronronne avec moi	Renvoyée au comité Sports, loisirs, culture et vie communautaire pour fins d'étude
Campagne 2017-2018 de Centraide	Renvoyée au comité Sports, loisirs, culture et vie communautaire pour fins d'étude
Association régionale de camping caravaning	Renvoyée au comité Sports, loisirs, culture et vie communautaire pour fins d'étude
Association pulmonaire du Québec	Refus

DE PRÉLEVER les sommes accordées à même le poste budgétaire 02-701-20-970.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2017-11-312

AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION – RÈGLEMENT ÉTABLISSANT LES TAUX DE LA TAXE FONCIÈRE GÉNÉRALE ET DES SERVICES MUNICIPAUX POUR L'ANNÉE D'IMPOSITION 2018

Conformément à l'article 445 du *Code municipal*, un avis de motion est donné par le conseiller François Lalonde que sera soumis pour adoption, à une prochaine séance, un règlement établissant les taux de la taxe foncière générale et des services municipaux pour l'année d'imposition 2018.

2017-11-313

AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION D'UN PROJET DE RÈGLEMENT – RÈGLEMENT D'EMPRUNT DÉCRÉTANT UNE DÉPENSE ET UN EMPRUNT N'EXCÉDANT PAS 2 143 000 \$ POUR LA CONSTRUCTION, LA RÉFECTION, L'ENTRETIEN ET LA MISE À NIVEAU DES INFRASTRUCTURES MUNICIPALES

Conformément à l'article 445 du *Code municipal*, un avis de motion est donné par le conseiller Roger Bourbonnais que sera soumis pour adoption, à une



N° de résolution
ou annotation



MUNICIPALITÉ DE SAINT-POLYCARPE

prochaine séance, un règlement d'emprunt décrétant une dépense et un emprunt n'excédant pas 2 143 000 \$ pour la construction, la réfection, l'entretien et la mise à niveau des infrastructures municipales.

Les détails relatifs au règlement sont les suivants :

INCENDIE Construction de 3 bassins d'eau	173 996 \$
TRAVAUX PUBLICS Raccordement aux égouts sanitaires pour deux bâtiments municipaux	146 076 \$
Construction d'un trottoir sur la rue Sainte-Catherine	155 854 \$
Mise en place d'infrastructures municipales reliées à la sécurité routière	66 398 \$
HYGIÈNE DU MILIEU Drainage de la rue Legault	1 107 074 \$
LOISIRS – PARCS Parc E.-Aubry (Encan)	439 492 \$
Réfection des terrains de pétanque et du cabanon	54 100 \$
TOTAL	2 142 990 \$

2017-11-314

AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION D'UN PROJET DE RÈGLEMENT – RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT 133-2014-01 RELATIF À L'USAGE DES SYSTÈMES DE TRAITEMENT TERTIAIRE DE DÉSINFECTION PAR RAYONNEMENT ULTRAVIOLET SUR LE TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-POLYCARPE

Conformément à l'article 445 du *Code municipal*, un avis de motion est donné par le conseiller François Lalonde que sera soumis pour adoption, à une prochaine séance, un règlement modifiant le *Règlement 133-2014-01 relatif à l'usage des systèmes de traitement tertiaire de désinfection par rayonnement ultraviolet sur le territoire de la Municipalité de Saint-Polycarpe* afin que les frais reliés au service d'entretien soient perçus lors de la taxation annuelle.

2017-11-315

RÉSOLUTION D'APPUI – PROJET DE LÉGISLATION QUÉBÉCOISE SUR LA PRÉVENTION DES DOMMAGES AUX INFRASTRUCTURES SOUTERRAINES

ATTENDU qu'Info-Excavation a sollicité l'appui de la Municipalité dans sa démarche pour l'obtention d'une législation provinciale en matière de prévention des dommages aux infrastructures souterraines;

ATTENDU que plus de 4,5 bris d'infrastructures souterraines sont rapportés en moyenne chaque jour au Québec;

ATTENDU que ces bris génèrent annuellement des coûts directs et indirects de plus de 130 millions \$ selon une étude du Centre interuniversitaire de recherche en analyse des organisations (CIRANO);

ATTENDU que les municipalités du Québec sont propriétaires de plus de 82 000 km de réseaux d'infrastructures souterraines;

ATTENDU qu'un centre de traitement unique des demandes d'excavation contribue à réduire considérablement les bris des infrastructures souterraines;

ATTENDU que l'Ontario et les États américains ont adopté une loi indiquant que toute excavation doit faire l'objet d'une demande de localisation auprès d'un centre de traitement unique;

ATTENDU que tous les endroits qui ont adopté une loi sur la prévention des dommages aux infrastructures souterraines ont observé une réduction considérable des bris et dommages à ces infrastructures;



N° de résolution
ou annotation



MUNICIPALITÉ DE SAINT-POLYCARPE

ATTENDU que notre municipalité reconnaît l'importance de protéger nos infrastructures souterraines;

il est proposé par Pierre Régimbald,
appuyé par François Lalonde
ET RÉSOLU

D'APPUYER la demande d'Info-Excavation pour une législation québécoise sur la prévention des dommages aux infrastructures souterraines qui indiquerait notamment que le centre de traitement unique est le point de contact entre les personnes entreprenant des travaux d'excavation et les propriétaires de tout type d'infrastructures souterraines;

D'ENVOYER une copie de la présente résolution au Ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire et à Info-Excavation.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2017-11-316

RENOUVELLEMENT DE L'ADHÉSION DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-POLYCARPE À LA FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS

Il est proposé par le conseiller Normand Vincent,
appuyé par le conseiller François Perreault
ET RÉSOLU

DE RENOUVELER l'adhésion de la Municipalité de Saint-Polycarpe à la Fédération québécoise des municipalités (FQM);

D'AUTORISER le paiement des frais d'adhésion au montant de 2 252,07 \$, incluant les taxes applicables, par le directeur général et secrétaire-trésorier à même le poste budgétaire 02-110-00-494.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2017-11-317

MOTION DE FÉLICITATIONS – STÉPHANE LANTHIER

Une motion de félicitations est donnée par le conseil municipal à Stéphane Lanthier qui s'est vu remettre, le 10 novembre dernier, la Médaille de l'Assemblée nationale afin de souligner ses actions et sa vision.

PAROLE AUX CONSEILLERS

- Normand Vincent : fier de se dédier à son nouveau rôle d'élu
- Pierre Régimbald : guignolée du 3 décembre prochain

PAROLE AU MAIRE

- Remerciements à l'ancien conseil municipal.
- Bienvenue au nouveau conseil municipal.
- Marché de Noël.
- Halloween.
- Clinique de sang.
- Montée Léger.
- Appel d'offres groupé pour bacs bruns.
- Noël des enfants.
- Heure du conte de Noël.
- Remerciements à Madame Line Allard.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Le maire Jean-Yves Poirier invite les personnes présentes dans la salle à formuler leurs questions. Les sujets traités sont les suivants, à savoir :

- borne d'adresse;
- cours d'eau Bourbonnais à nettoyer;



N° de résolution
ou annotation



MUNICIPALITÉ DE SAINT-POLYCARPE

- montée Léger;
- félicitations au nouveau conseil municipal;
- procès-verbal du 2 octobre 2017
 - résolution 2017-10-286 : aide financière accordée à la Fondation cardio-vasculaire de Valleyfield et du Suroît inc., la précision « événement Party à Stéphane » aurait dû être ajoutée;
 - période de questions : le point « absence de lignes blanches sur les routes » aurait dû être ajouté.
- félicitations pour l'organisation des élections.

LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

À 20 h 35 l'ordre du jour étant épuisé,

Il est proposé par le conseiller François Lalonde,
appuyé par le conseiller François Perreault
ET RÉSOLU

DE LEVER la présente séance ordinaire du 20 novembre 2017.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Le directeur général et
secrétaire-trésorier

Le maire



Eric Lachapelle



Jean-Yves Poirier

Je, Jean-Yves Poirier, atteste que
la signature du présent procès-
verbal équivaut à la signature par
moi de toutes les résolutions qu'il
contient au sens de l'article 142(2)
du *Code municipal*